

Attribution de temps

• (1150)

La capitale nationale joue un rôle de premier plan dans le développement d'un système de valeurs nationales et nous sensibilise au fait que notre identité canadienne a une importance symbolique qui n'est pas fonction de l'endroit où une personne est née ou habite. Quelle que soit notre affiliation politique, nous devons tous être inquiets quand le gouvernement et les ministres tentent d'excuser leur incapacité d'administrer ses finances en critiquant ou en attaquant une région du pays, surtout quand, plus que les autres, elle incarne dans une certaine manière l'identité nationale. À mon sens, il faut que les institutions implantées dans la capitale nationale continuent de jouer ce rôle.

Au moment même où le président du Conseil du Trésor annonçait ses compressions à la Chambre vendredi dernier, le premier ministre du Canada se trouvait à Chambly, au Québec, où comme par hasard doivent se tenir des élections complémentaires, et où il parlait des dépenses qu'il allait engager dans cette région, question d'y acheter des voix. À mon avis, avant de parler de la région de la capitale nationale comme d'une région privilégiée, le gouvernement ferait mieux d'examiner les honteux stratagèmes auxquels il a recours pour acheter des voix.

Au sujet de la motion portant attribution de temps relativement à ce projet de loi, le ministre a également tenu des propos qui méritent notre examen. Il a parlé par exemple des efforts que les députés de ce côté-ci de la Chambre déploieraient pour protéger les nantis. Il a tort d'interpréter comme des efforts pour protéger les nantis ceux que nous déployons pour demander à la Chambre de prendre le temps voulu pour examiner le plus important changement de politique sociale à survenir au Canada depuis une génération.

Pour le meilleur ou pour le pire, nous avons élaboré au Canada une série de programmes dont l'universalité devait être le principe directeur. Nous avons appliqué ce principe non seulement aux régimes des allocations familiales et des pensions de la sécurité de la vieillesse, au demeurant importants, mais également au domaine de l'éducation et aux régimes de l'assurance-maladie. Nous avons admis l'idée selon laquelle les Canadiens, indépendamment de leur situation économique, qu'ils fussent riches ou pauvres, devaient, du fait de leur appartenance à ce pays, partager un certain niveau de bien-être, qu'ils habitent Ottawa, Orillia, Peace River ou Halifax. Où qu'ils vivent et quel que fût leur revenu, les Canadiens devaient avoir accès à certains programmes sociaux.

Le gouvernement est en train de ruiner nos institutions nationales. Il parcourt en effet le pays en vitupérant contre la capitale nationale. Il verse au Centre national des Arts des subventions insuffisantes, et ses ministres déclarent que nous devrions nous abstenir d'attacher à ces institutions l'épithète nationale par crainte de déplaire à certains séparatistes québécois, alléguant que nous devrions utiliser plutôt l'expression «canadiennes». En ruinant tout cela, le gouvernement détruit le concept social fondamental régissant la façon de vivre de notre société. Il nous dit: «Vous n'avez que quelques heures pour débattre cette question.»

Le concept de la récupération ne devrait même pas figurer dans un projet de loi modifiant le régime d'impôt sur le revenu. Il devrait plutôt être proposé dans le cadre d'un projet de réforme de la politique sociale. On aurait dû rédiger un document de travail faisant suite à celui qu'a diffusé en 1985 le ministre de la Santé de l'époque, qui est aujourd'hui ministre de l'Énergie et dans lequel il affirmait qu'il serait injuste et inadmissible de récupérer les pensions de vieillesse. Il ajoutait dans ce document qu'il ne serait peut-être pas injuste de récupérer les allocations familiales, ce qui est peut-être discutable. Il reste qu'il précisait bien que les pensions de vieillesse devaient être protégées.

Qu'est-il advenu de ce document de travail? Il a été renvoyé à un comité parlementaire qui l'a étudié, puis il est mort. On n'en a plus entendu parler. Il n'y a plu eu d'exposés de principe. On n'a plus manifesté l'intention de proposer le plus important projet de réforme de la politique sociale de toute une génération. Rien de tout cela.

Les ministériels, et le premier ministre en tête, ont préféré déclarer au cours de la campagne électorale: «Les programmes sociaux, surtout ceux visant les personnes âgées, ne seront pas réduits. Ils seront améliorés.» Puis, dans le tout premier budget qu'ils déposent après les élections, ils proposent la récupération. Je me demande si le premier ministre en avait parlé à sa mère.

Je suis convaincu que tous les Canadiens ont encore vivant dans leur mémoire le spectacle disgracieux que nous a donné le premier ministre du Canada quand il a présenté sa mère à des partisans pendant la campagne électorale pour bien prouver sa bonne foi aux Canadiens âgés. Pourtant, quatre mois plus tard, le ministre des Finances annonçait qu'il allait récupérer la pension de vieillesse de M^{me} Mulroney. Pourquoi n'en a-t-on pas informé la population pendant la campagne électorale? Comment se fait-il que, quatre jours avant l'ajournement de Noël, le gouvernement veuille limiter la durée du débat sur un projet de loi aussi important, qui modifie la Loi de l'impôt sur le revenu et qui contient toutes sortes